

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 011-241100593-20230511-C2023_101-DE

S²LOW



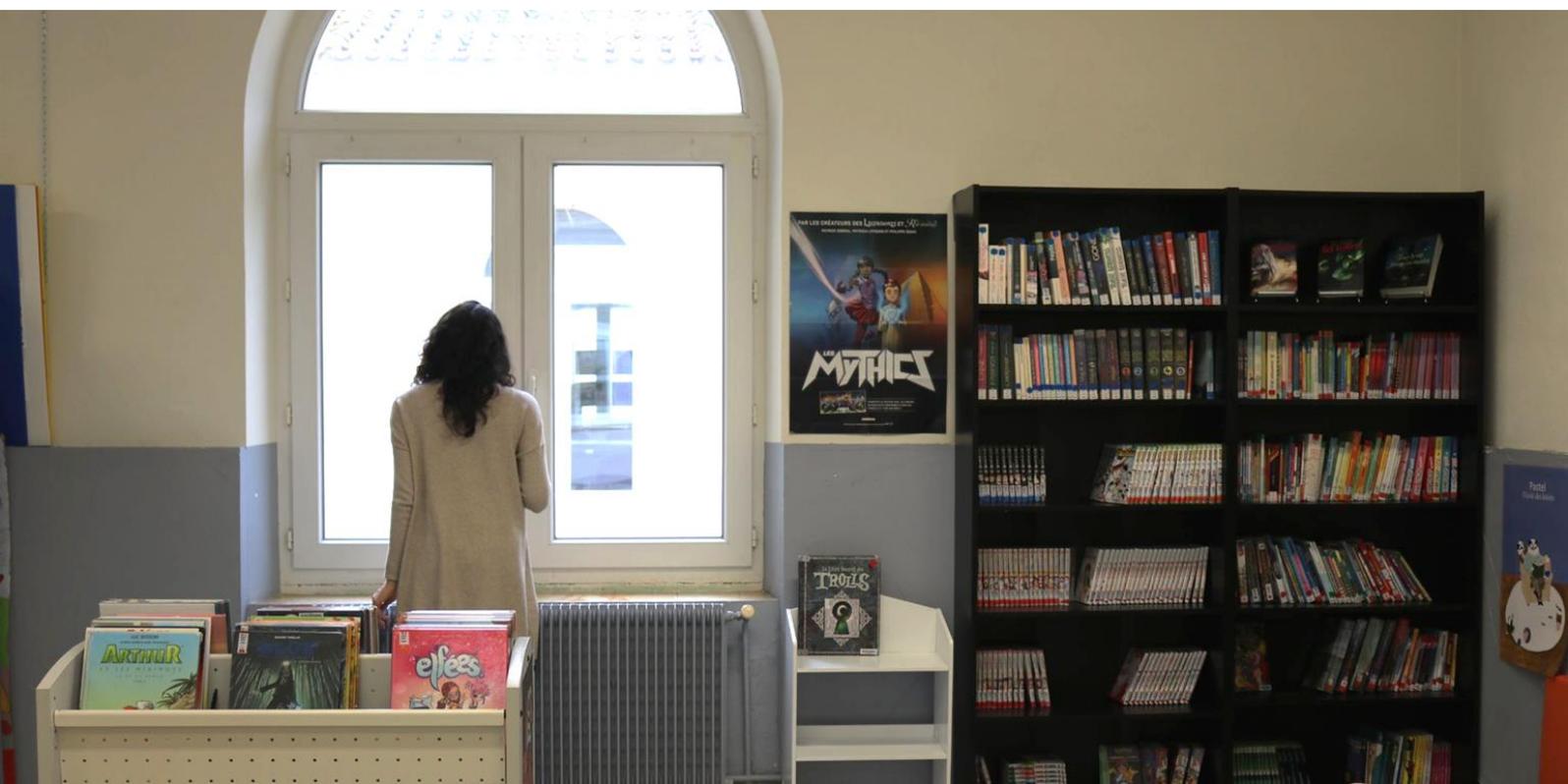
Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique 2023-2028

Sommaire

I.	Introduction.....	3
1.1	Qu'est-ce qu'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique...	3
1.2	La méthode adoptée pour élaborer le schéma.....	4
1.3	Contenu de ce document.....	5
I.	État des lieux de la lecture publique sur le territoire du Grand Narbonne.....	6
2.1	La culture et la lecture publique au sein du Grand Narbonne.....	6
2.2	La Médiathèque du Grand Narbonne	9
2.3	Le Réseau	15
2.4	Conclusion : forces et faiblesses du Réseau de lecture publique.....	25

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

I.	Identité et valeurs du Réseau Intercommunal	27
II.	Axes stratégiques, objectifs opérationnels et plan d'action	29
III.	Calendrier	39
IV.	Critères d'évaluation	43
V.	Annexes	47



Introduction

1.1 Qu'est-ce qu'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique ?

La notion de schéma intercommunal de développement de la lecture publique (SIDLP) est issue de l'article 12 de la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dite « Loi Robert ») : « *lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique.* »

Dans une fiche pratique rédigée en 2022, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) précise la philosophie sous-jacente à ce nouveau document : « *Un schéma intercommunal formalise un projet politique [...] C'est l'opportunité de positionner la lecture publique dans le projet de territoire de l'intercommunalité, de proposer de lui donner un ancrage qui permette aux élus de se l'approprier et de donner une visibilité à l'action intercommunale¹.* »

Le SIDLP du Grand Narbonne est donc une pièce supplémentaire qui vient compléter les orientations déjà consignées dans plusieurs documents stratégiques :

- Le projet de territoire Grand Narbonne 2030
- Le projet culturel du Grand Narbonne 2021-2023
- Le projet de service 2019 de la Médiathèque du Grand Narbonne

Le SIDLP n'a pas vocation à se substituer au projet de service déjà élaboré par la Médiathèque du Grand Narbonne, il le précise en ajoutant une dimension résolument tournée en direction du Réseau et du territoire. Cette orientation transparaît à la fois dans le plan d'action qu'il contient et dans la méthodologie adoptée pour sa rédaction.

¹ <https://www.bibenreseau.abf.asso.fr/wp-content/uploads/2022/12/ABF-Bibenreseau-14-schema.pdf>

1.2 La méthode adoptée pour élaborer le schéma

Le schéma a été élaboré au cours de quatre temps de travail d'une demi-journée chacun, répartis sur une semaine. L'ensemble des membres du Réseau était convié à ces ateliers d'idéation, mis en place dans une volonté d'impliquer les personnes principalement concernées par l'élaboration de ce schéma. Malheureusement, le nombre de participants à ces ateliers était limité – un constat s'expliquant en partie par le calendrier serré dans lequel s'inscrivaient les ateliers ainsi que par des failles dans la circulation de l'information au sein du Réseau. L'implication du personnel communal et l'amélioration de la communication au sein du Réseau sont justement deux priorités stratégiques du nouveau schéma détaillé dans ce document.

Les quatre ateliers étaient organisés de la façon suivante :

atelier 1 : définir les valeurs du Réseau et son identité

atelier 2 : identifier les missions du Réseau et lister les actions et usages existants

atelier 3 : évaluer parmi les actions existantes ce qui fonctionne ou non et ce qu'il faudrait améliorer ou créer

atelier 4 : faire émerger des pistes d'axes stratégiques pour les cinq prochaines années

Ces ateliers ont été complétés par cinq visites de médiathèques présentant des niveaux d'intégration au Réseau variés afin de rendre compte de la diversité des structures sur le territoire.

Pour leur participation aux ateliers et aux visites, nous remercions chaleureusement :

Carola Albert-Vidal	Lise Fournier	Jean-Marie Monié
Amandine Arnaud	Gilles Garrofe	Marie Marc
Lydie Aussenac	Hélène Gaubert	Geneviève Salgues
Tamara Balaguer	Josette Gianet	Philippe Schwab
Laure Bastoul	Lucie Gomes	Viviane Segate
Catherine Boutié	Laurence Gignoux	Christine Serre
Jean-Paul Chaluleau	Nicole Hernandez	Paulette Serié
Stella Delord	Aline Josse	Dominique Tailhades
Virginie Desrois	Brigitte Labreigne	Nadège Valla-Castaner
Renaud Deyrmendjian	Béatrice Laubic	Isabelle Vanderhooft
Martine Duchatel	Richard Lehmann	Emilie Zapater

Ce schéma a été rédigé par Nicolas Beudon (Chemins Faisants) et Alexia Jacques-Casanova (Artizest).

1.3 Contenu de ce document

Comme le souligne l'ABF, « aucun référentiel n'existe pour décrire la forme et le contenu » d'un SIDLP. Néanmoins, l'association énumère plusieurs éléments susceptibles d'y figurer :

- Un rappel du contexte sociodémographique et économique du territoire
- Un état des lieux de la lecture publique et d'éventuelles coopérations préexistantes, associé à un diagnostic qui énonce les acquis et axes d'amélioration souhaitables
- Des objectifs phasés dans le temps et s'intégrant autant que possible à un projet global de territoire

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie fournit également des conseils dans son mode d'emploi relatif à la Dotation Générale de Décentralisation. Selon elle, un SIDLP comporte :

- Un diagnostic approfondi du territoire, des acteurs et de la lecture publique (établi à l'aide de la méthode AFOM)
- Un plan d'action et une rétroplanification

Le présent document se conforme à ces recommandations. Il est divisé en 2 grandes parties :

- La première partie comporte un panorama du contexte sociodémographique et économique du Grand Narbonne, un rappel de la politique culturelle de la Communauté d'agglomération et un état des lieux de la lecture publique axé à la fois sur la médiathèque du Grand Narbonne et sur le Réseau intercommunal. Il se conclut par une analyse AFOM (atouts/faiblesses, opportunités/menaces).
- La seconde partie comporte un plan stratégique qui comporte trois axes principaux divisés en objectifs et en actions. Ce plan est complété par un calendrier et par des indicateurs de suivi.



État des lieux de la lecture publique sur le territoire du Grand Narbonne

2.1. La culture et la lecture publique au sein du Grand Narbonne

2.1.1 Le Grand Narbonne et son territoire

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne a été créée le 26 décembre 2002. Elle réunit, en 2023, 37 communes pour une population de 134 128 habitants². Narbonne, la ville-centre, compte 57320 habitants. Les autres communes ont des populations plus modestes (les communes les plus importantes, Port-La Nouvelle, Coursan, Sigean, Gruissan, comptent 5000 à 5900 habitants). L'agglomération a connu une forte expansion démographique (+15% d'habitants entre 1990 et 2021). Le territoire est également marqué par une forte présence de personnes âgées : les plus de 60 ans représentent près de 32 % de la population, contre 26 % au niveau national.

Sur le plan économique, le territoire connaît une forte croissance (avec un taux moyen annuel de 2,7 % entre 2010 et 2015). Le chômage est cependant élevé (avec un taux de 15,5 % en 2021 contre 8,6% au niveau national). L'activité économique est principalement tournée vers le tourisme et l'agriculture, avec la présence de nombreuses exploitations viticoles et maraîchères.

Le Grand Narbonne exerce des compétences obligatoires, des compétences optionnelles, (la gestion des équipements culturels et sportifs) et facultatives (les actions culturelles et le développement culturel).

2.1.2. La culture au sein du Grand Narbonne

Le territoire se distingue par un riche patrimoine architectural (57 sites narbonnais sont classés à l'inventaire des monuments historiques). Parmi les institutions culturelles notables, on peut citer le Palais-Musée des Archevêques de Narbonne, le Musée régional Narbo Via mais aussi la Maison natale de Charles Trénet. On dénombre plusieurs évènements culturels récurrents : le festival « Barques en scène », le festival de Fontfroide...

La Communauté d'agglomération organise elle-même deux manifestations majeures : le Salon du livre "Au fil des mots" et le festival de musique du monde La Tempora. Elle exerce une tutelle sur deux équipements culturels :

- La Médiathèque
- Le Conservatoire baptisé « le Patio des Arts » et son antenne « La Muse »

On peut également mentionner l'existence d'un Fablab rattaché à In'Ess (un équipement dédié à l'accompagnement des entrepreneurs) qui propose le dispositif Micro-Folie (un musée virtuel regroupant des œuvres des grandes institutions nationales).

La politique culturelle du Grand Narbonne est formalisée dans un projet 2021-2023, lui-même inscrit dans le projet de territoire plus large « Grand Narbonne 2030 ». Comme nous allons le voir, plusieurs orientations stratégiques concernent la lecture publique.

² Toutes les données socio-économiques sont issues de l'INSEE 2022

2.1.3 La lecture publique sur le territoire du Grand Narbonne

34 des 37 communes du territoire disposent d'un point de lecture ou d'une bibliothèque municipale. La Communauté d'agglomération assure uniquement la gestion directe de la Médiathèque du Grand Narbonne située à Narbonne. Elle anime le Réseau de bibliothèques municipales qui compte 27 établissements situés à Argeliers, Bages, Bizanet, Bize-Minervois, Caves, Coursan, Fleury d'Aude, Gruissan, La Palme, Leucate, Mailhac, Marcorignan, Mirepeisset, Montredon-des-Corbières, Moussan, Ouveillan, Peyriac-de-Mer, Portel-des-Corbières, Port-La Nouvelle, Pouzols-Minervois, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude, Sainte-Valière, Sigean, Treilles, Ventenac-en-Minervois et Vinassan.

Le projet de territoire identifie la collaboration entre la Médiathèque du Grand Narbonne et les bibliothèques municipales comme « *la base pour le développement de la lecture sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.* »

L'action du Grand Narbonne est complémentaire à la fois de celle des communes et du département. En effet, à l'exception du site de Narbonne, **toutes les bibliothèques demeurent sous tutelle communale pour la gestion des bâtiments, du personnel et des moyens, la politique d'acquisition et l'action culturelle.** Qui plus est, la commune la plus peuplée n'atteignant pas 10 000 habitants, toutes les communes, à l'exception de Narbonne, sont desservies par la bibliothèque départementale de l'Aude (BDA) qui propose des collections (mises à disposition sur l'antenne de Narbonne, par un bibliobus et une navette mensuelle), des outils d'animation (expositions, malles thématiques, kamishibaïs...), une offre de formation. De nombreuses communes possédant une bibliothèque ont conventionné à la fois avec la BDA et avec le Grand Narbonne.

La Bibliothèque Départementale de l'Aude

Depuis 1986, la Bibliothèque Départementale de l'Aude œuvre pour favoriser l'accès à la lecture, à l'information et à la culture sur l'ensemble du département. Elle accompagne et nourrit un réseau de 251 bibliothèques et médiathèques réparties sur l'ensemble du territoire audois. Ses collections comptent plus de 350 000 documents et ses missions incluent :

- le prêt de documents et des collections (mises à disposition sur l'antenne de Narbonne, par un bibliobus et une navette mensuelle)
- la mise à disposition d'outils d'animation (expositions, malles thématiques, kamishibaïs...)
- la formation du personnel salarié et bénévole
- l'accompagnement à la création et gestion des bibliothèques
- l'accompagnement de projets (dont demandes de subvention)
- l'assistance à la programmation

De nombreuses bibliothèques municipales sont en convention à la fois avec la BDA et avec le Grand Narbonne dont les services proposés sont complémentaires.

2.1.4 La lecture publique dans le projet culturel du Grand Narbonne

Le projet culturel 2021-2023 du Grand Narbonne mentionne dix propositions en lien avec la lecture publique. Les trois propositions suivantes concernent plus particulièrement le Réseau :

Étendre le Réseau de lecture publique et intégrer de nouvelles communes

Cette proposition a été suivie d'effet : au cours de la période 2021-2022, Armissan et Ginestas ont quitté le Réseau mais La Palme, Mailhac et Peyriac-de-Mer l'ont intégré. Pendant la même période, les bibliothèques d'Argeliers et Mirepeisset ont adopté le principe de la carte unique. Enfin, les bibliothèques de Vinassan et Marcorignan ont intégré le catalogue informatique mutualisé du Réseau. Elles bénéficient désormais du service de navette qui fait circuler les documents entre bibliothèques informatisées.

Promouvoir les actions culturelles intégrant les problématiques socio-éducatives à travers l'Éducation artistique et culturelle (EAC) ou la création d'un Contrat Territoire Lecture (CTL).

Un CTL a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire pour la période 2022-2024 en décembre 2021 et d'une recommandation de l'IGESR dans son rapport de 2022. Sa signature a cependant été ajournée du fait de l'évolution du périmètre des CTL aujourd'hui réservés aux collectivités ayant pris, ou souhaitant prendre, la compétence lecture publique.

Soutenir la diffusion d'actions culturelles, dans l'ensemble du territoire.

Cette proposition a été reprise telle quelle dans le plan stratégique dont elle constitue l'axe 2 : « *Soutenir la diffusion d'actions culturelles, dans l'ensemble du territoire* ». Parmi les moyens récents alloués à cet objectif, on peut mentionner l'acquisition en 2022 du dispositif « Ideas Box » qui permet de déployer une bibliothèque mobile et modulable de 100m² environ. Déployable en intérieur comme en extérieur, l'Ideas Box permet de renforcer les actions de lecture publique sur l'ensemble du territoire, d'aller à la rencontre des publics éloignés et participer activement à la lutte contre l'illectronisme.

Le plan stratégique proposé dans les pages suivantes s'inscrit dans le prolongement du projet culturel du Grand Narbonne en identifiant comme axe prioritaire « *Soutenir la diffusion d'actions culturelles, dans l'ensemble du territoire* » (axe 2) et en s'appuyant sur la notion d'EAC (action 2.2.3)

2.2 La Médiathèque du Grand Narbonne

2.2.1 Bref historique

La bibliothèque municipale de Narbonne a été fondée en 1833. Elle a été transférée à l'agglomération en 2003 après l'acquisition de la compétence « gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » par cette dernière. Le bâtiment actuel a ouvert ses portes au public en 2004. Depuis cette date, on peut citer plusieurs étapes marquantes :

- Un réaménagement partiel (2013)
- L'automatisation du prêt/retour (2014)
- La gratuité des inscriptions (2016)
- La création du Réseau de lecture publique, animé par la Médiathèque du Grand Narbonne (2016)
- La mise en place d'une navette documentaire (2019)
- La refonte totale des espaces (2024)

2.2.2 Le projet de service de 2019

Au moment de la rédaction du SIDLP, le document stratégique le plus récent validé par la Collectivité est le projet de service de juillet 2019³, qui actualise le précédent projet de service daté de 2017 et qui comporte trois objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels. Le tableau page suivante récapitule ces objectifs, ainsi que le complément apporté dans les pages suivantes par le SIDLP.

La compétence optionnelle « gestion d'équipements culturels et sportifs » prise par le Grand Narbonne ne permet pas de décliner dans ce SIDLP certains objectifs stratégiques présents dans le projet de service de la Médiathèque du Grand Narbonne. En effet, en l'absence de la prise de compétence lecture publique, les domaines suivants demeurent sous la tutelle exclusive des communes : gestion des bâtiments, conditions d'accès au service (horaires), gestion financière, formation ou recrutement du personnel, politique documentaire et programmation culturelle.

La Médiathèque du Grand Narbonne n'a pas non plus vocation à se substituer à la BDA (par exemple en développant une offre de formation) bien que leurs missions se rejoignent parfois (notamment dans le domaine des collections ou des actions culturelles itinérantes).

Le plan stratégique prévoit que, dans tous les domaines où les communes demeurent souveraines, le Grand Narbonne se limite à intervenir comme interlocuteur, catalyseur et comme modèle (objectif 1.1. : « *Positionner la médiathèque du Grand Narbonne comme une vitrine, un laboratoire, une référence pour le Réseau* »).

³ Un PCSES a été rédigé en parallèle du SiDLP. Les deux documents seront présentés au Conseil communautaire du 12 mai 2023

Objectifs évoqués dans le projet de service de la Médiathèque du Grand Narbonne

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	COMPLÉMENT APPORTÉ PAR LE SIDLP
Mailler le territoire du Grand Narbonne par une offre de lecture publique ambitieuse et incitative	Développer la mise en Réseau des bibliothèques du territoire	<i>Cet objectif constitue l'axe stratégique 1 du SIDLP (« Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques »).</i>
	Poursuivre l'enrichissement de l'offre numérique	<i>Cet objectif peut être entravé par la faible connaissance des ressources numériques par le personnel du Réseau. Une réponse apportée par l'action 1.3.2 du SIDLP : « Proposer des temps additionnels de présentation et prise en main des ressources numériques ».</i>
	Structurer les actions sur le territoire du Grand Narbonne	<i>Cet objectif constitue l'axe stratégique 2 du SIDLP (« Valoriser l'offre culturelle sur le territoire »)</i>
Affirmer la Médiathèque du Grand Narbonne comme lieu culturel d'inclusion	Simplifier et valoriser les conditions d'accès et les procédures d'inscription	
	Adapter l'offre de services et les horaires d'ouverture aux rythmes de vie du territoire	
	Optimiser l'accessibilité de l'établissement pour tous les publics et toutes les pratiques	
	Professionaliser l'accueil des publics	
Adapter l'offre aux pratiques culturelles et usages de la population	Améliorer l'adéquation de la politique documentaire avec les attentes de la population	<i>Cet objectif recoupe partiellement l'objectif 2.3. du SIDLP : « développer une culture commune en matière de politique documentaire »</i>
	Mettre en place des dispositifs d'interaction et de participation des usagers	<i>Cet objectif recoupe partiellement l'objectif 3.3. du SIDLP : « Renouveler le lien avec les publics »</i>
	Développer des actions culturelles contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement des individus	<i>Cet objectif constitue l'axe stratégique 3 du SIDLP : « Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation ».</i>

2.2.3 Effectifs et organisation

La Médiathèque du Grand Narbonne compte 42 ETP. Cet effectif est supérieur à la moyenne nationale si l'on tient uniquement compte de la population de la ville-centre.

En revanche, si on rapporte le nombre d'agents à la population de l'ensemble du territoire (ce qui fait tout à fait sens étant donné la vocation intercommunale de l'établissement), il manque une vingtaine d'ETP pour être au niveau des préconisations nationales (1 ETP pour 2000 habitants).

La direction de la médiathèque a dû faire preuve de créativité pour allouer des moyens à sa mission intercommunale sans augmenter pour autant sa masse salariale, par exemple en externalisant le service de navette auprès du groupe La Poste.

L'organigramme comporte un service dédié au territoire et au Réseau de lecture publique, au sein du pôle « Politique d'action culturelle ». Ce service compte 5 agents :

- 1 responsable de service
- 4 agents (1 poste n'est pas pourvu)

D'autres services remplissent une fonction d'interface importante avec les bibliothèques communales :

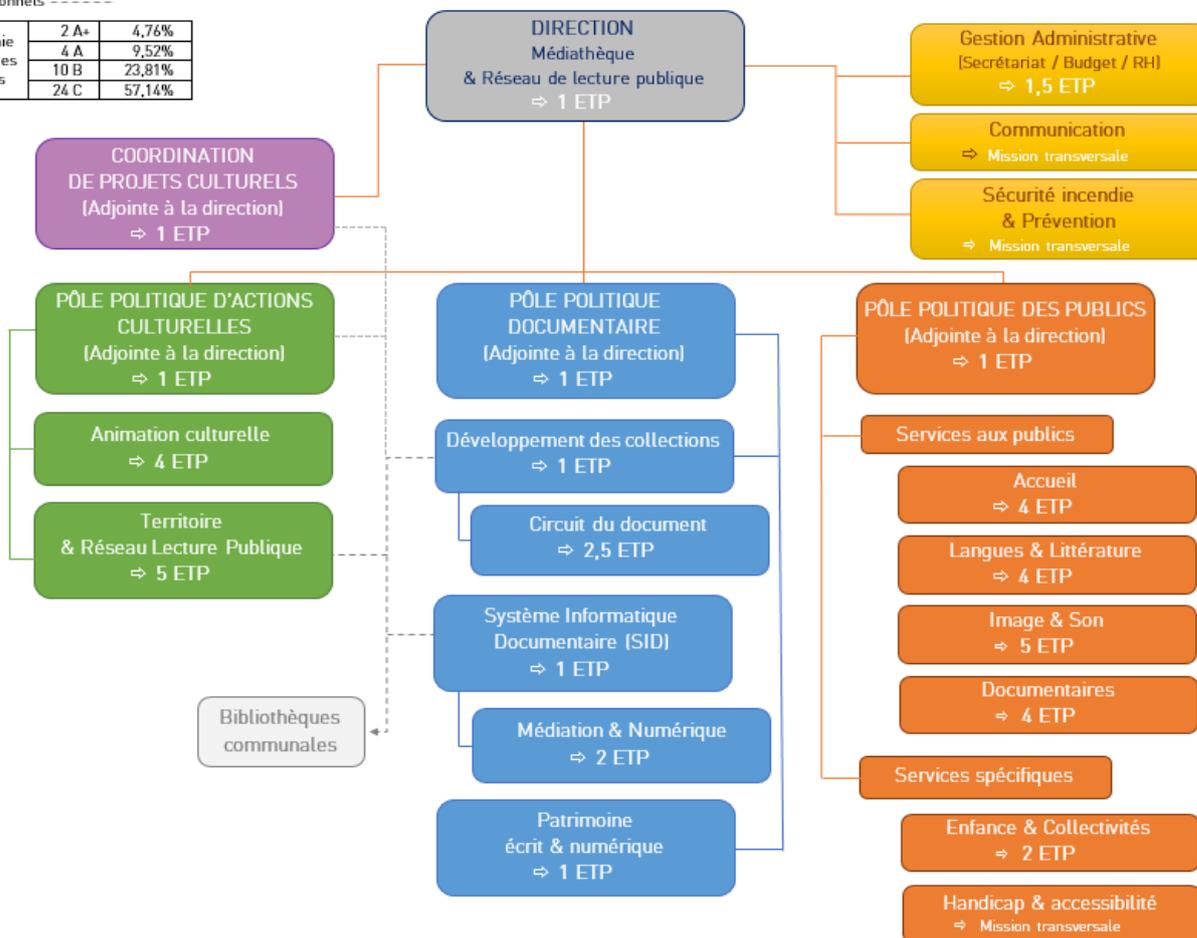
- Le service Système informatique documentaire (interlocuteur des bibliothèques utilisant le SIGB du Grand Narbonne)
- Le service développement des collections, initialement chargé d'animer pour le Réseau un groupe de travail « politique documentaire » qui n'a pu être mis en œuvre à cause de la crise du COVID.

Le plan stratégique identifie comme une action prioritaire le fait de renouveler l'organisation du service territoire et Réseau et de maintenir les moyens mis à sa disposition (Action 1.1. : « Expérimenter une nouvelle organisation de l'équipe Territoire et Réseau et pérenniser les moyens d'animation du Réseau »).

**ORGANIGRAMME MEDIATHEQUE
CT juillet 2022**

Liens hiérarchiques ———
Liens opérationnels - - - - -

Cartographie des 42 postes théoriques	2 A+	4,76%
	4 A	9,52%
	10 B	23,81%
	24 C	57,14%



2.2.4. Offres et services

Horaires

La Médiathèque du Grand Narbonne est ouverte 42h par semaine (de septembre à juin et 36h en juillet-août), du mardi au samedi, de 10h à 18h et jusqu'à 20h le vendredi, un chiffre supérieur à la moyenne sur les territoires de 125 000 à 175 000 habitants (40h).

Collections

Elle propose près de 175 000 documents, dont 103 000 environ en libre accès. Le budget d'acquisition (1,7€/habitant) permet un bon taux de renouvellement du fonds en libre accès (10%/an), avec quelques points faibles, notamment les documentaires jeunesse (taux de renouvellement : 2,4%).

Les collections physiques sont complétées par une offre dématérialisée (livres numériques, presse, formation, musique classique). Les fonds anciens et patrimoniaux représentent environ 50 000 documents issus de saisies révolutionnaires, de dons ou d'achats.

Action culturelle

La médiathèque propose une offre d'actions culturelles variée. Elle apporte sa participation active au Salon du livre du Grand Narbonne. En 2019, elle a proposé à son public 133 ateliers numériques, 75 actions organisées dans le cadre d'événements tels que le Salon du livre, 74 représentations de contes, 46 conférences, 24 expositions, 21 concerts ou projections, 11 clubs de lecture et ateliers d'écriture. Si l'on exclut les ateliers numériques, les animations se répartissent en trois tiers : un tiers des rendez-vous s'adresse au public général de la Médiathèque du Grand Narbonne, un tiers s'adresse au public scolaire, et un dernier tiers est déployé dans les bibliothèques du Réseau. En 2023, 62% du budget d'action culturelle est orienté vers le Réseau et 38% vers la Médiathèque du Grand Narbonne.

Le plan stratégique prévoit de renforcer cette diffusion des actions au sein du territoire (Action 2.2.2 : « Continuer de délocaliser certaines actions phares de Lecture Publique et améliorer l'itinérance des expositions »).

Public

La médiathèque touche 15,9% des habitants de Narbonne et 6,8% des habitants du Grand Narbonne au complet. 48,6% du public inscrit est domicilié à Narbonne et 43,1% dans une autre commune du Grand Narbonne. La médiathèque affirme ainsi pleinement sa vocation intercommunale.

Jusqu'à la crise du COVID19, le nombre d'inscrits et de visiteurs était en nombre croissant depuis 2016 (année de passage à la gratuité). C'est une situation assez exceptionnelle, la plupart des bibliothèques françaises ayant connu au cours des 10 dernières années une érosion de leur fréquentation. Cette dynamique a malheureusement été interrompue par la crise du COVID19.

Une enquête de public réalisée en 2019 souligne le fait que la Médiathèque du Grand Narbonne est perçue comme un espace multi-services et comme un « tiers-lieu ». Le public sondé exprime un fort intérêt pour les services qui permettent de gagner du temps (comme les réservations) ou qui sont susceptibles d'améliorer le confort de séjour (distributeur de boissons). La crise du COVID semble avoir accentué l'attrait pour les services qui permettent de gagner du temps : le nombre de réservations via la navette documentaire a en effet été multiplié par 3 entre 2019 (20051 réservations) et 2021 (66 126 réservations). Le fléchissement constaté en 2022 est relatif car les transactions demeurent très élevées (46 143 réservations).

L'enquête de public menée dans le cadre du diagnostic temporel a été riche d'enseignements. Aucune étude comparable n'a été menée à ce jour au sujet du Réseau. C'est la raison pour laquelle le plan stratégique propose de « réfléchir à un diagnostic commun des publics et non-publics des bibliothèques du territoire » (Action 2.1.1.)

2.2.5. Les espaces et le réaménagement de 2024

La Médiathèque du Grand Narbonne dispose d'une surface totale de 3425 m² dont 2268m² d'espaces publics.

Un audit des espaces réalisé en 2022 aboutit à la conclusion que l'établissement est conforme au modèle de la « médiathèque à la française » des années 80-2000, avec des rayonnages imposants, peu ou pas d'espaces de sociabilité, peu d'espaces de travail en groupe, des espaces d'actions culturelles confinés dans des zones spécifiques peu ergonomiques et peu modulables, des conflits d'usages entre usagers calmes et bruyants.

Plusieurs points à améliorer ont été identifiés, comme la signalétique, l'affichage, la valorisation des collections, le mobilier d'accueil et l'ambiance (parfois jugée désuète).

Le nouveau programme d'aménagement est en cours de conception en 2023, avec une livraison des nouveaux espaces prévue en février 2024. Les partis pris suivants ont été adoptés :

- Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de la Médiathèque pour tous les publics
- S'inspirer du modèle du tiers lieux (aménager des espaces plus conviviaux et confortables)
- Introduire des postures de travail plus variées (seul ou en groupe, dans le calme ou le silence)
- Créer de nouveaux espaces d'actions culturelles plus modulables
- Départementaliser les collections, présenter l'offre documentaire de façon plus attractive, mettre en place des pratiques et des nouveaux dispositifs de valorisation
- Introduire un zonage permettant de limiter les conflits d'usages
- Mettre en place une signalétique plus lisible, créer des espaces d'affichage dédiés
- Limiter au maximum l'impact sur les collections, en maintenant une volumétrie constante (à l'exception de l'offre de CD fortement réduite)
- Introduire des couleurs et des formes plus dynamiques, tout en respectant l'identité architecturale du lieu

Dans le plan stratégique, les nouveaux espaces et les nouvelles pratiques mises en place dans le cadre du réaménagement ont vocation à inspirer l'ensemble du Réseau (objectif 1.2. : « Partager, au sein du Réseau, les outils et bonnes pratiques mis en place dans la médiathèque, notamment à l'issue du réaménagement »)

2.3. Le Réseau

2.3.1. Un Réseau « coopérative de services »

Le Réseau de lecture publique a été créé en 2016. En 2019, une convention unique se substitue aux différentes conventions existantes pour en simplifier l'adhésion. Comme on l'a déjà noté, sa structuration basée sur le libre conventionnement est originale, puisque chaque établissement adhérent reste sous tutelle communale mais peut adopter, selon son choix, tout ou partie d'une gamme de services proposée par le Grand Narbonne. Celui-ci remplit un rôle de « coopérative de services » pour reprendre une formule employée dans le rapport d'inspection 2022 de l'IGESR qui considère que ce « *mode d'organisation original [...] est adapté à un territoire vaste à la densité de population modérée.* »

L'intégration dans le Réseau comporte trois niveaux :

- L'accord cadre qui correspond au socle de la convention constitue le niveau d'intégration minimal. Il permet de bénéficier :
 - d'une page dédiée et de la possibilité d'alimenter un agenda partagé sur le site de la Médiathèque du Grand Narbonne
 - d'une offre culturelle itinérante portée par la Médiathèque du Grand Narbonne (expositions, ateliers, spectacles, actions décentralisées à l'occasion du Salon du livre)
- L'option 1 « carte unique » suppose l'adhésion à l'accord-cadre. Si cette option est retenue, la bibliothèque s'engage à adopter le règlement des médiathèques du Grand Narbonne, basé sur la gratuité pour tous les usagers. Une carte « Médiathèques » permet alors aux usagers d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques ayant adopté cette option et d'accéder aux ressources numériques en ligne de la Médiathèque du Grand Narbonne.
- L'option 2 « système informatique professionnel commun » suppose l'adhésion à l'option 1. Sous réserve pour la commune de disposer d'un ½ ETP formé par la BDA, cette option permet à la bibliothèque de bénéficier d'un SIGB partagé avec la Médiathèque du Grand Narbonne, d'un catalogue commun et de la navette documentaire qui fait circuler à la demande des documents d'un établissement à l'autre.

Seules trois bibliothèques sont concernées par le niveau de base de l'accord-cadre, sans option : Bize Minervois, Mailhac, Roquefort-des-Corbières. 23 établissements sur 27 ont adopté l'option carte unique. Enfin, 11 bibliothèques ont opté (aux côtés de la Médiathèque du Grand Narbonne) pour le niveau de mutualisation le plus élevé : Bizanet, Caves, Fleury d'Aude, Gruissan, Leucate, Marcorignan, Montredon-des-Corbières, Moussan, Port-La Nouvelle, Sigean, Vinassan.



L'étagement de la convention en trois niveaux permet aux communes qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent pas adhérer au règlement unique du Réseau de lecture publique du Grand Narbonne de maintenir leur spécificité. Il autorise les établissements les plus modestes, qui ne sont pas informatisés, ou qui disposent d'un système informatique qui leur est propre, de bénéficier malgré tout de certains services du Grand Narbonne.

Les trois niveaux d'intégration dans le Réseau et les services associés

	Accord-cadre	Option 1	Option 2
Des actions culturelles itinérantes			
Une présence sur le site des médiathèques du Grand Narbonne			
Un agenda culturel partagé sur le site des médiathèques du Grand Narbonne			
Une carte unique et un abonnement gratuit pour tous les publics			
L'accès aux ressources numériques			
Le catalogue informatique commun			
La navette documentaire			



2.3.2 Portrait d'ensemble du Réseau

Données exploitées

Les données et les commentaires qui suivent concernent uniquement les bibliothèques municipales.

Afin de dresser un portrait du Réseau de lecture publique, les données fournies par les bibliothèques elles-mêmes dans le cadre de l'enquête annuelle du ministère de la Culture ont été exploitées. Les chiffres correspondent à l'année 2017, la dernière disponible en ligne. Dans certains cas, ces données étaient incomplètes ou lacunaires. Les moyennes nationales portent sur l'année 2018, la dernière documentée dans la synthèse nationale publiée par le ministère de la Culture en 2021.

Pour mener l'analyse, 4 indicateurs principaux ont été retenus afin de pouvoir mener une comparaison avec les moyennes nationales :

- Les heures d'ouverture hebdomadaires
- Le nombre d'effectifs et leur statut (filiale culturelle, filiale administrative, bénévoles)
- Le budget d'acquisition tous supports par habitant
- La surface en m² par habitant

Pour plusieurs bibliothèques, des données sont manquantes ou parcellaires, c'est la raison pour laquelle le plan stratégique préconise de mieux documenter l'organisation et le fonctionnement du Réseau (Action 1.2.3 : « Mieux documenter et évaluer l'organisation, le fonctionnement et l'impact du Réseau »)

Typologie d'établissements

Sur la base des indicateurs précédents, on peut distinguer 4 profils d'établissements

Critères Minimum requis	Bibliothèque de type 1	Bibliothèque de type 2	Bibliothèque de type 3	Point lecture
Budget	2€/hbt	1€/hbt	0,50€/hbt	1 à 3 critères du type 3
Horaires	Au moins 12h / semaine	Au moins 8h / semaine	Au moins 4h / semaine	
Personnel	Au moins 1 agent de la filière culturelle	Au moins 1 emploi de titulaire	Bénévoles formés	
Surface	Au moins 100m2 et 0,07m2 par hbt	Au moins 50m2 et 0,04m2 par hbt	Au moins 25m2	

Le profil le plus représenté dans le Réseau est celui du « point lecture » qui regroupe 10 établissements. 8 établissements, pour lesquels les données disponibles ne permettent pas de les catégoriser, appartiennent vraisemblablement à cette catégorie eux aussi. Le Réseau est donc majoritairement composé de petites structures, disposant de surfaces, d'horaires, de moyens financiers et humains limités.

Les trois bibliothèques de type 1, que l'on peut considérer comme les locomotives du Réseau, sont toutes situées dans des communes de plus de 4500 habitants (Port-La Nouvelle, Gruissan et Leucate). En toute logique, elles ont toutes les trois adopté l'option SIGB partagé.

Le cas de Coursan mérite d'être souligné : c'est la seule commune de plus de 5000 habitants qui n'est pas conventionnée avec l'option SIGB et dont la bibliothèque appartient qui plus est au type point lecture. Cet établissement est nettement sous-doté au regard des moyennes nationales mais aussi du reste du Réseau.

Nombre d'établissements par profil dans le Réseau du Grand Narbonne

Profil	Nombre d'établissements dans le Réseau
Point lecture	10
Données insuffisantes (catégorie vraisemblable : point lecture)	7
Type 2	4
Type 1	3
Type 3	3

Effectifs

36 agents (soit 20 ETP) sont employés dans les 27 bibliothèques du Réseau. À ces 36 agents s'ajoutent 56 bénévoles. Le Grand Narbonne n'a pas d'informations sur les modalités de leur recrutement, ce point restant à la compétence des communes. Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'existence du Réseau : plus du tiers des bibliothèques (10 établissements) fonctionnent exclusivement grâce au bénévolat. 7 bibliothèques sont animées par des agents titulaires qui n'appartiennent pas à la filière bibliothèque.

Une grande majorité des établissements du Réseau (17 bibliothèques sur 27) fonctionne donc sans personnel qualifié.

Publics

À l'échelle de l'ensemble du territoire, 14,7% des habitants sont inscrits dans une médiathèque. Il s'agit d'un chiffre proche de la moyenne nationale (16% en 2018). Lorsqu'on se concentre sur les bibliothèques du Réseau prises individuellement, les chiffres sont plus mitigés : 19 bibliothèques sur 27 ont un taux d'inscrits inférieur à la moyenne sur des territoires comparables. 7 bibliothèques ont un taux très bas, inférieur à 5%. Les données sont insuffisantes pour 3 établissements.

La réalité du Réseau est donc contrastée : certaines bibliothèques qui sont aussi les plus petites touchent peu, voire très peu de public, tandis que d'autres établissements, qui disposent de plus de moyens, ont une fréquentation particulièrement haute (c'est le cas de Gruissan, qui compte 18,9% d'inscrits).

Collections

Les 4 bibliothèques les plus importantes du Réseau en termes d'offre documentaire (Leucate, Sigean, Port-La Nouvelle et Gruissan) disposent de collections composées respectivement de 9200, 11800, 13000 et 15000 documents tous supports. Leucate, Port-La Nouvelle et Gruissan disposent de crédits d'acquisition satisfaisants, supérieurs à 2€ par habitant. En revanche, le budget de Sigean est extrêmement faible (0,73€ par habitant).

Dans l'ensemble du Réseau, 15 bibliothèques ont un budget d'acquisition inférieur à la moyenne sur des territoires comparables et 13 bibliothèques ont un volume de collections inférieur à la moyenne (les données sont manquantes pour 9 établissements qui sont potentiellement dans ce cas).

Le Réseau apparaît comme très hétérogène, avec un tiers des établissements bien dotés et deux tiers qui le sont beaucoup moins.

Action culturelle

Pendant la période 2019-2021, chaque année 10 à 13 communes (adhérentes ou non au Réseau de lecture publique) ont pu bénéficier à leur demande (en regard du catalogue adressé aux 37 communes) d'une trentaine d'événements culturels portés par le Grand Narbonne (expositions, spectacles de contes, conférences, etc.). Ce chiffre est moins important en 2020, année de la crise du COVID. Les événements se déroulent dans les bibliothèques municipales elles-mêmes ou bien ponctuellement dans un autre lieu (mairie, salle polyvalente). La plupart des actions s'adressent aux communes de moins de 2000 habitants. Cependant, 7 communes appartenant à cette catégorie n'ont souhaité bénéficier d'aucune action au cours des trois années de référence.

Année	Nombre de communes ayant accueilli une animation du Grand Narbonne	Nombres d'événements portés sur le Réseau par la Médiathèque du Grand Narbonne	Communes concernées (nombre d'animations entre parenthèses)
2019	11	31	Armissan (2), Coursan (2), Gruissan (1), Fleury d'Aude (2), Mirepeisset (1), Ouveillan (2), Sainte-Valière (4), Salles-d'Aude (3), Treilles (2), Ginestas (1), non spécifié (11)
2020	10	15	Argeliers (1), Amissan (3), Bizanet (3), Mirepeisset (2), Névian (1), Ouveillan (1), Portel-des-Corbières (1), Saint-Marcel-sur-Aude (1), Sallèles-d'Aude (1), Sigean (1)
2021	13	29	Armissan (3), Bizanet (2), Fleury d'Aude (6), La Palme (4), Leucate (1), Mailhac (1), Marcorignan (2), Moussan (1), Névian (2), Ouveillan (2), Sainte-Valière (3), Saint-Marcel-sur-Aude (1), Sigean (1)
2022	13	33	Armissan (8), Caves (1), Fleury d'Aude (1), La Palme (1), Leucate (1), Mailhac (2), Mirepeisset (3), Montredon-des-Corbières (1), Ouveillan (1), Roquefort-des-Corbières (4), Saint-Marcel-sur-Aude (4), Sainte-Valière (2), Treilles (2)

Horaires d'ouverture

La majorité des bibliothèques (16 établissements sur 27) ont des horaires d'ouverture inférieurs à la moyenne nationale sur des territoires comparables. Dans 9 cas, cet écart est très important, avec une ouverture deux fois moindre (parfois bien plus) en comparaison avec la moyenne. 9 bibliothèques, soit un tiers du Réseau, ouvrent seulement entre 2h et 3h30 par semaine.

En revanche, toutes les bibliothèques de plus de 4000 habitants (sauf Coursan) sont plus ouvertes que la moyenne. Certains établissements situés dans des communes plus petites se distinguent également par une amplitude horaire importante. C'est le cas de Caves, Marcorignan, Montredon-des-Corbières, Bizanet, Moussan et surtout de Fleury d'Aude (24h30 d'ouverture hebdomadaire, pour une moyenne nationale de 14h30 sur des territoires comparables)

Conclusion

Le Réseau de lecture publique du Grand Narbonne compte un nombre d'établissements important (27 bibliothèques). Il est composé majoritairement de petits ou très petits établissements aux moyens extrêmement limités. Ces bibliothèques, animées par des bénévoles, ne sauraient exister sans le soutien du Grand Narbonne et de la BDA. Une partie des bibliothèques ayant retenu l'option 2, située généralement dans les communes littorales les plus importantes, mais pas toujours, forme un peloton de tête doté de moyens plus conséquents. Ces établissements sont les seuls à véritablement rencontrer leur public, avec des taux d'inscrits satisfaisants voire très satisfaisants.

Les « locomotives » du Réseau sont susceptibles de constituer des partenaires de choix pour venir en soutien à la Médiathèque du Grand Narbonne dans son rôle d'animation du Réseau. Le plan stratégique recommande de s'appuyer davantage sur leurs équipes, qui sont les seules dans lesquelles on retrouve deux à trois professionnels formés (Action 1.4.2 : « S'appuyer sur les "locomotives du Réseau" (Leucate, Port-la-Nouvelle, Gruissan) pour former un comité d'agents ressources au sujet des outils et services du Réseau »

2.3.3 Constats supplémentaires issus des ateliers

Les ateliers qui ont eu lieu en janvier 2023 et qui ont associé à la fois le personnel de la Médiathèque du Grand Narbonne et des membres des bibliothèques municipales (professionnels, bénévoles, élus) ont été l'occasion de recueillir des retours supplémentaires qui complètent les constats précédents.

Une faible qualification du personnel dans le domaine numérique

Le personnel, en particulier les bénévoles, n'est pas toujours à l'aise avec les outils numériques. Ce déficit de compétence peut aboutir à des pratiques de travail inadaptées (les procédures d'inscription ne sont par exemple pas toujours appliquées) mais aussi à une promotion et à une médiation insuffisantes des ressources numériques.

Le plan stratégique prévoit de « proposer des temps additionnels de prise en main des ressources numériques » (action 1.3.2)

Des fonds spécifiques sans signalement

Certaines bibliothèques disposent de fonds spécifiques (par exemple : le fonds Henry de Monfreid à Leucate). Ces ressources ne sont ni signalées ni valorisées.

Le plan stratégique prévoit de « mieux documenter et évaluer l'offre, l'organisation, l'activité et l'impact du Réseau » (action 1.2.3)

Des actions culturelles inégalement connues

L'offre culturelle proposée par les différentes bibliothèques du Réseau est très riche, mais les actions existantes ne sont pas toujours connues, partagées et reliées entre elles. L'agenda partagé qui a vocation à centraliser toute l'offre culturelle du Réseau n'est pas toujours connu, utilisé ou alimenté par les communes.

Le plan stratégique prévoit de « mieux répertorier et mettre en commun les actions culturelles proposées par chacune des structures » (action 2.1.2)

Des partenariats à développer

Les partenariats existants ont tendance à se focaliser sur les partenaires culturels plutôt que d'explorer l'ensemble des acteurs locaux, alors que le projet de territoire invite les bibliothèques à intégrer la « problématique socio-éducative » dans leur action culturelle. Parmi les pistes possibles, on peut mentionner l'archéologie (priorité du Projet de Territoire Grand Narbonne 2030 *“L'archéologie doit constituer le thème fédérateur d'un axe culturel, touristique et économique du territoire”*) ou la biodiversité (le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée fait l'objet d'un partenariat qui pourrait être valorisé). La notion d'éducation artistique et culturelle (EAC) pourra également servir de fil conducteur pour penser l'action culturelle sous forme de parcours à déployer sur tout le territoire.

Des difficultés de communication avec les bénévoles

Les informations diffusées par la Médiathèque du Grand Narbonne ne parviennent pas toujours jusqu'au personnel des bibliothèques municipales, notamment les bénévoles. Les courriers électroniques transitent parfois par des intermédiaires (élus, personnel communal) avant de leur parvenir. Certains n'aboutissent jamais du fait d'organisations internes perfectibles.

Le plan stratégique prévoit de « Créer une infolettre » sous forme numérique mais surtout imprimée afin de communiquer avec les bénévoles dans un format plus conforme à leurs attentes (Action 1.4.1.)

Un Réseau qui n'est pas toujours bien compris du public

Les participants des ateliers ont le sentiment que le public a une perception floue du Réseau, ne saisit pas bien le concept de carte unique, ou ignore tout simplement qu'une bibliothèque de proximité existe à côté de chez eux. Les informations disponibles sur le site des médiathèques du Grand Narbonne sont relativement difficiles d'accès : l'onglet « les bibliothèques » ne mentionne ainsi que 14 établissements ayant opté pour l'option 1 ou 2. Les pages dédiées aux autres bibliothèques ne sont quant à elles accessibles qu'en naviguant de façon peu intuitive à travers plusieurs pages successives.

Le plan stratégique prévoit de « communiquer une nouvelle image des bibliothèques du Réseau » (Objectif 3.2) en améliorant leur visibilité sur le site web (action 3.2.1) et en modernisant les supports physiques présentant le Réseau (action 3.2.2)

Un déficit d'accessibilité de certaines bibliothèques

Certains établissements sont partiellement ou totalement inaccessibles aux personnes à mobilité réduite. Au-delà de l'accessibilité physique, le personnel du Réseau est peu sensibilisé à l'enjeu des ressources accessibles et il ignore parfois l'offre de la Médiathèque du Grand Narbonne dans ce domaine (fonds Facile à lire (FAL), outils de lecture adaptés).

Le Réseau dépend de l'engagement des communes

Pour finir, certains participants aux ateliers ont souligné le fait que leur contribution au Réseau pouvait être limitée par leur municipalité (par exemple, en ne leur accordant pas de temps de déplacement ou de réunion dédié au Réseau sur leurs horaires de travail). On touche là aux limites de la « coopérative de services » mise en place par le Grand Narbonne : le Réseau de lecture publique ne peut véritablement fonctionner qu'à condition que les communes jouent pleinement le jeu de la coopération et fournissent aux bibliothèques et aux bibliothécaires des moyens adéquats.



2.4. Conclusion : atouts et faiblesses du Réseau Grand Narbonne

<p>Atouts</p> <p>Une politique culturelle formalisée et cohérente (Projet de territoire Grand Narbonne 2030 > Projet culturel 2021-2023 > Projet de service 2019 > SIDLP / PCSES)</p> <p>Un maillage du territoire dense, avec des bibliothèques nombreuses, présentes dans quasiment toutes les communes de l'agglomération</p> <p>14,7% des habitants du territoire sont inscrits dans une médiathèque. Il s'agit d'un chiffre satisfaisant, proche de la moyenne nationale.</p> <p>La Médiathèque du Grand Narbonne joue pleinement son rôle intercommunal (la moitié de son public vit en dehors de Narbonne) et elle anime le Réseau de façon volontariste (à travers des services à forte plus-value comme la navette)</p> <p>Le principe de la « coopérative de services » avec une convention à options permet d'enrichir la qualité de service des bibliothèques les plus modestes en respectant leur spécificité</p> <p>La double présence sur le territoire de la BDA et du Grand Narbonne, qui permet aux petites bibliothèques d'exister</p>	<p>Faiblesses</p> <p>Un poste vacant dans le service Territoire et Réseau au sein de la Médiathèque du Grand Narbonne</p> <p>Le Réseau compte un nombre limité de bibliothèques de type 1, avec un budget, des effectifs et une surface conforme aux prescriptions et moyennes nationales. De nombreuses bibliothèques municipales sont très petites, peu professionnalisées, avec des horaires d'ouverture limités et peu de collections</p> <p>Des difficultés de communication entre la Médiathèque du Grand Narbonne et le Réseau en particulier avec les petites structures et les bénévoles. Un manque de disponibilité de la part des mêmes interlocuteurs pour participer à des réunions, lire des mails, collaborer.</p> <p>Les bibliothèques municipales sont placées sous la responsabilité des communes ce qui limite la capacité d'actions du Grand Narbonne (par exemple pour professionnaliser le personnel ou améliorer l'accessibilité des bibliothèques)</p> <p>Certaines actions inabouties comme la mise en place du CTL du fait d'un périmètre excluant aujourd'hui les collectivités ne prenant pas la compétence lecture publique</p> <p>Un Réseau qui semble parfois mal identifié ou mal compris par le public</p>
<p>Opportunités</p> <p>Le réaménagement de la Médiathèque du Grand Narbonne peut constituer un catalyseur et fournir des idées et des pratiques nouvelles à diffuser dans le Réseau</p> <p>La création du nouveau site web de médiathèques est une occasion de renouveler la communication au sujet du Réseau</p> <p>L'Ideas Box est un outil nouveau qui élargit le champ d'action de la Médiathèque du Grand Narbonne en direction du territoire</p> <p>3 établissements « locomotives » : Leucate, Port-La Nouvelle, Gruissan qui disposent de moyens adéquats qui parviennent à toucher leur public, et qui pourraient être davantage impliqués dans l'animation du Réseau</p>	<p>Menaces</p> <p>Risque que des bibliothèques quittent le Réseau si des communes le décident</p> <p>Risque de disparition des bibliothèques qui fonctionnent uniquement grâce aux bénévoles qui ne constituent pas un effectif pérenne</p> <p>Risque que la chute de fréquentation liée au COVID se pérennise</p> <p>Risque que les bibliothèques les plus petites du territoire perdent leur sens et leur utilité faute d'atteindre une masse critique en termes d'offres</p> <p>Risque que, faute de coopération ou de communication entre parties prenantes, le Réseau reste un projet purement formel et descendant sans cristalliser une volonté réelle de coopération</p>



Le projet de développement de la lecture publique

Identité et valeurs du Réseau intercommunal

L'identité et les valeurs du Réseau de lecture publique s'inscrivent en cohérence avec les volontés politiques du Grand Narbonne déclinées dans le projet de territoire Grand Narbonne 2030, dans le Projet Culturel 2021-2023 et dans le projet de service 2019 de la Médiathèque.

On retrouve en effet dans ces trois projets l'ambition de promouvoir “ *un territoire d'accueil et de bien vivre ensemble*⁴”, une volonté de renforcer l'équité territoriale, ou encore l'intention de “ *faire de la culture un lien entre individus*⁵” et d'accroître par ce moyen l'attractivité du territoire.

L'identité du Réseau demeure intimement liée à sa fonction de “ coopérative de services ” puisque la gestion des moyens des bibliothèques reste une responsabilité municipale. Cependant cette identité est enrichie d'une dimension coopérative et collégiale plaçant les membres du Réseau comme collaborateurs actifs et non plus comme simples bénéficiaires. Cette identité de Réseau co-construit, bien qu'existant dès les prémices du projet, a été compliquée à implémenter du fait de la pandémie de COVID19. Ce nouveau schéma marque la réaffirmation de cette volonté et sa mise en œuvre opérationnelle.



⁴ Grand Narbonne 2030, Communauté d'Agglomération Grand Narbonne

⁵ Projet Culturel du Grand Narbonne 2021-2023, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

Les valeurs du Réseau

Affirmées et étayées lors des ateliers, les valeurs du Réseau font écho à celles du projet Culturel de territoire ainsi qu'à celles énoncées par les équipes de la Médiathèque du Grand Narbonne dans son projet de service et notamment : le souci de la proximité avec les publics, l'égalité d'accès aux savoirs, à l'information et à la culture, ou encore, le dialogue et la solidarité entre professionnels.

Les valeurs du Réseau sont :



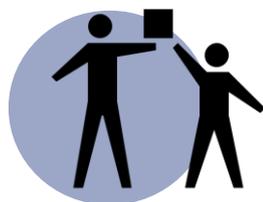
L'Équité

Veiller à un équilibre de l'offre culturelle sur le territoire. Mettre l'innovation au service d'un accès à la lecture publique pour tous les usagers et assurer l'équité de moyens pour les bibliothèques du territoire.



Coopération

Faciliter les échanges et le partage de pratiques culturelles et bibliothéconomiques entre membres du Réseau. Poursuivre l'engagement et le soutien mutuel dans la co-construction du Réseau, au-delà de la simple mutualisation ou mise à disposition d'outils.



Vivre Ensemble

Promouvoir le plaisir de s'instruire, de se divertir collectivement, de favoriser les rencontres et l'hospitalité que permettent les bibliothèques. Promouvoir une identité commune en tant que bibliothèques, bibliothécaires et usagers du Grand Narbonne.

Axes stratégiques, objectifs opérationnels et plan d'action

Le plan stratégique du Réseau se compose de 3 axes donnant lieu à 10 objectifs et 22 actions.

Les axes stratégiques sont :

1. Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques
2. Valoriser l'offre culturelle sur le territoire
3. Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation

Axe Stratégique 1 Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques

Objectif 1.1

Positionner la Médiathèque du Grand Narbonne comme une vitrine, un laboratoire, une référence pour le Réseau

Action 1.1

Expérimenter une nouvelle organisation de l'équipe Territoire et Réseau et pérenniser les moyens d'animation du Réseau

L'équipe Territoire et Réseau a un effectif théorique de cinq personnes : un référent et quatre agents (un poste est actuellement vacant). Le référent assure la coordination de la majorité des actions liées à la structuration du Réseau. Les autres agents sont principalement mobilisés pour le traitement des documents qui transitent par la navette et les actions hors-les-murs. Une nouvelle organisation de l'équipe sera expérimentée dans le but d'associer plus fortement les autres agents à l'animation du Réseau (interactions avec le personnel municipal et les bénévoles, organisation de temps d'échanges, etc.). Enfin, une attention particulière sera donnée au maintien des effectifs et au recrutement d'un poste actuellement vacant.

Action 1.2

Partager, au sein du Réseau, les outils et bonnes pratiques mis en place dans la médiathèque, notamment à l'issue du réaménagement

La Médiathèque du Grand Narbonne est considérée par les membres du Réseau comme la référence en termes de Lecture Publique sur le territoire. On constate cependant que les pratiques bibliothéconomiques, outils internes et services aux usagers qu'elle propose ne sont pas bien connus des autres structures du territoire. Pour pallier cela, diverses opportunités et canaux de partage de ces expérimentations et bonnes pratiques seront proposés.

Axe Stratégique 1 : Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques

Aux membres du Réseau : rencontres en présentiel, fiches info, etc.. Le réaménagement de la Médiathèque du Grand Narbonne constitue une bonne opportunité d'échanger au sujet de thématiques importantes ; mode de classement, accueil du public, certification tourisme et handicap, etc.

Objectif 1.2

Favoriser l'interconnaissance entre structures et acteurs de la Lecture Publique

Action 1.2.1

Organiser des rencontres régulières au sein du Réseau

Fréquentes au moment de la création du Réseau, les réunions trimestrielles ont été suspendues pendant la période COVID (2020-2022) et n'ont pas encore été reprogrammées. À partir de l'été 2023, de nouvelles rencontres régulières seront proposées. Au nombre de trois chaque année, ces rencontres seront dédiées à des temps d'interconnaissance entre membres du Réseau, d'interinformation sur les projets en cours dans chacune des structures et plus largement, de partage de bonnes pratiques. La finalité de ces rencontres est également de permettre aux agents de la Médiathèque du Grand Narbonne de connaître "les réalités du terrain" dans les "petites" bibliothèques du territoire. Enfin, ces rencontres seront délocalisées aussi souvent que possible afin de faciliter la participation des bibliothécaires éloignés de la Médiathèque du Grand Narbonne, mais aussi pour permettre au personnel du Grand Narbonne de visiter et mieux connaître les établissements membres du Réseau.

Action 1.2.2

Établir et formaliser un processus d'accueil des nouvelles recrues adapté en fonction des différents niveaux d'intégration au Réseau

Pour remédier aux écarts de compréhension et d'adoption des procédures et des outils du Réseau, un processus d'accueil sera développé et implémenté. Ce processus concerne les bibliothécaires – salariés comme bénévoles – mais également les élus. Ce procédé d'accueil (les informations et supports transmis, le temps dédié) sera adapté en fonction du niveau d'intégration choisi par la commune.

Axe Stratégique 1 : Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques

Action 1.2.3

Mieux documenter et évaluer l'organisation, l'activité et l'impact du Réseau

Les informations concernant le Réseau sont parfois lacunaires, en particulier pour les plus petites bibliothèques. Aucune information concernant les effectifs municipaux et leur niveau de professionnalisation n'est disponible. Certains fonds spécifiques ne sont pas signalés. La Médiathèque du Grand Narbonne développera une base de connaissance consacrée au Réseau. La rubrique "Réseau" sera également enrichie dans le rapport d'activité annuel afin de rendre compte de l'action des bibliothèques municipales.

Objectif 1.3

Améliorer la connaissance et la prise en main des outils internes au Réseau

Action 1.3.1

Renforcer les sessions de formation initiale aux outils et procédures partagés par des tutoriels et fiches synthèses

Les sessions de formation initiale (au moment de l'intégration dans le Réseau) ne suffisent pas toujours à assurer, sur la durée, une bonne compréhension et application des outils et procédures partagés. Pour entretenir les pratiques des membres du Réseau et les aider à former de nouveaux bénévoles ou agents, des tutoriels vidéos et des fiches synthèses seront réalisés. Une enquête rapide auprès des membres actuels permettra d'identifier les sujets/outils à traiter en priorité. Les procédures et les outils seront ensuite disponibles sur le portail et diffusés via l'infolettre professionnelle [voir Action 1.4.1].

Action 1.3.2

Proposer des temps additionnels de présentation et prise en main des ressources numériques

Les ressources numériques sont peu connues et peu utilisées par les bibliothèques du Réseau (et par extension, par leurs usagers). De plus, les bibliothécaires ne sont pas toujours à l'aise avec l'outil informatique ou avec les différentes technologies numériques. Pour remédier à ces freins, des temps de présentation et prise en main des ressources numériques seront proposés deux à trois fois par an à la Médiathèque du Grand Narbonne et dans les structures du territoire.

Axe Stratégique 1 : Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques

Objectif 1.4

Faciliter la coopération et la montée en compétences entre membres du Réseau

Action 1.4.1

Créer une infolettre numérique et papier ainsi qu'un espace de discussion professionnel

Dans le but d'améliorer la circulation des informations/outils disponibles et de favoriser l'entraide entre pairs, les membres du Réseau ont sollicité la création d'une infolettre. Testée dans un premier temps avec une périodicité trimestrielle, cette infolettre sera à la fois numérique (envoyée par email et disponible en lien sur le portail) et en format papier - support plébiscité par les agents et bénévoles du Réseau. Elle inclura les dernières informations du Réseau, les outils dont peuvent se saisir les structures, des renvois vers les fiches synthèses et tutoriels (voir Action 1.3.1), et des messages ou demandes de membres à leurs pairs. Pour compléter cette infolettre, un espace de discussion professionnel pourrait être créé sous la forme d'un groupe Facebook.

Action 1.4.2

S'appuyer sur les "locomotives du Réseau" (Leucate, Port-La Nouvelle, Gruissan) pour former un comité d'agents ressources pouvant porter assistance à leurs pairs au sujet des outils et services du Réseau

Dans l'idée d'affirmer la dimension collégiale du Réseau et de valoriser ses membres (salariés comme bénévoles), un comité de personnes ressources sera formé chaque année sur la base du volontariat. Composé de quatre à huit membres aux compétences et spécialités complémentaires (informatique, médiation jeune public, ressources accessibles, etc.) ce comité sera une instance animé par et pour ses pairs. Les membres du comité pourront être contactés par les agents et bénévoles du Réseau pour des conseils ou une assistance sur un sujet donné.

Le +

L'obligation de "*disposer d'un personnel qualifié, formé et affecté au moins à mi-temps à la bibliothèque*" prévue dans la convention pour accéder à l'Option 2 (Système informatique professionnel commun) peut s'avérer être un frein pour certaines communes faiblement dotées.

Une politique de mutualisation entre communes autour de postes de bibliothécaires partagés permettrait de faciliter le développement de structures de lecture publique sur le territoire. Mais cette évolution potentielle demeure le fait de politiques communales, hors champ de compétence du Grand Narbonne.

Axe Stratégique 1 : Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques

Objectif 1.5

Développer une culture commune en matière de politique documentaire

Action 1.5.1

Partager avec les bibliothèques du Réseau des outils de poldoc développés pour la Médiathèque du GN et réactiver le groupe de travail poldoc

Bien que la politique documentaire soit un domaine dans lequel les bibliothèques municipales conservent une pleine autonomie, et dont le personnel peut être formé par la BDA, la Médiathèque du Grand Narbonne peut partager avec le Réseau ses outils de politiques documentaires (outils de veille, pratiques de valorisation, charte des collections, fiche domaine, plan de classement départementalisé). Le groupe de travail POLDOC, prévu dans la convention cadre, et dont la mise en œuvre a été différée en raison de la crise de COVID, a vocation à être une instance de réflexion et de mise en commun en matière de politique documentaire au sein du Réseau.

Action 1.5.2

Développer une offre de jeux de société et de jeux vidéo au niveau du Réseau

Le projet culturel 2021-2023 du Grand Narbonne mentionne parmi ses propositions le fait *“d’intégrer la culture loisir dans la politique documentaire [de la médiathèque du Grand Narbonne] en proposant un offre ludique sur site (jeux vidéo ou de société, jeux de réflexion inspirés de la BD...) favorisant le lien social intergénérationnel.”* L’intérêt pour le jeu est partagé par les bibliothèques du territoire. À travers le groupe POLDOC, le Réseau s’accordera sur la constitution d’un fonds de jeux (modalités de prêt, publics visés, objectifs partagés pour le Réseau, etc.) pouvant être communiqué par la navette, comme n’importe quelle autre ressource physique.

Axe Stratégique 2 : Valoriser l'offre culturelle sur le territoire

Axe Stratégique 2

Soutenir la diffusion des actions culturelles sur l'ensemble du territoire

Objectif 2.1

Identifier et mettre en cohérence les actions culturelles existantes

Action 2.1.1

Sensibiliser à la plus-value pour le Réseau de mener un diagnostic commun des publics et non-publics des bibliothèques du territoire

Conscient de la nécessité de connaître les publics du territoire afin de pouvoir entamer un travail de valorisation de l'offre culturelle, le Réseau pourrait gagner à disposer d'un diagnostic commun de ses publics et non-publics. L'enquête de publics réalisée dans le cadre du diagnostic temporel de la Médiathèque du Grand Narbonne pourrait être déclinée à l'échelle territoriale afin que les résultats puissent être partagés avec l'ensemble du Réseau. La Médiathèque du Grand Narbonne pourrait accompagner cette étude des publics en faisant part de son retour d'expérience (méthodologies utilisées...).

Action 2.1.2

Concevoir une boîte à outils commune sur l'action culturelle

Afin d'assurer une complémentarité dans l'offre culturelle sur le territoire, d'éviter les doublons, mais aussi de mutualiser les initiatives entre membres du Réseau, une boîte à outils interne au Réseau, répertoriant l'ensemble des actions culturelles proposées par les structures membres, sera proposée (informations détaillées sur chaque action et support associé) permettant aux bibliothécaires de développer dans leur établissement des médiations imaginées par leurs pairs (ex: les escape games de Moussan). L'ensemble de ces éléments sera compilé sous la forme d'un fichier PDF et/ou partagé sur un Sharepoint dans un dossier dédié.

Action 2.1.3

Encourager les échanges entre structures géographiquement proches

Certaines structures géographiquement proches proposent parfois des actions similaires (bébés lecteurs par exemple). Dans le but d'optimiser les initiatives des bibliothécaires et de favoriser la complémentarité des offres faites aux publics d'une même zone, les structures géographiquement proches seront invitées à

Axe Stratégique 2 : Valoriser l'offre culturelle sur le territoire

se rencontrer (sessions trimestrielles) pour établir des programmations complémentaires et imaginer une communication commune sur les activités proposées dans leur zone.

Objectif 2.2

Enrichir et disséminer l'offre d'action culturelle sur le territoire

Action 2.2.1

Recenser les acteurs du champ culturel, éducatif, scientifique et social présents sur le territoire et les partenariats possibles afin d'enrichir l'offre culturelle locale

Le territoire regorge de partenaires potentiels avec qui construire et diffuser une offre culturelle ambitieuse et diversifiée. Les structures du Réseau ne connaissent pas toujours ces acteurs et/ou ne pensent pas à explorer les thématiques au-delà de la Culture et de la lecture. En accord avec le Projet de Territoire Grand Narbonne 2030 qui affirme que *“l'archéologie doit constituer le thème fédérateur d'un axe culturel, touristique et économique du territoire”*, une attention particulière pourra être portée aux acteurs institutionnels et associatifs en lien avec l'archéologie ou œuvrant pour la biodiversité et la protection de l'environnement (PNR de la Narbonnaise). Un annuaire disponible en ligne et en version papier recensant les acteurs culturels, éducatifs, scientifiques et sociaux du territoire sera réalisé de manière collective – chaque bibliothèque pouvant ajouter des idées – puis partagé à l'ensemble du Réseau.

Action 2.2.2

Renforcer la délocalisation de certaines actions phares de Lecture Publique et poursuivre le développement de l'itinérance des expositions

Le territoire du Grand Narbonne est très étendu. Certaines bibliothèques sont très éloignées de la Médiathèque du Grand Narbonne (jusqu'à 50 km) et de l'offre culturelle proposée sur Narbonne ou ses environs immédiats. Afin de mieux irriguer le territoire en opportunités culturelles, certaines actions phares (ex. le Salon du Livre) seront en partie délocalisées dans d'autres structures et communes du Grand Narbonne. De plus, les expositions proposées par la Médiathèque du Grand Narbonne continueront à faire l'objet d'une vigilance afin d'être adaptée à l'itinérance sur le territoire (nombre de panneaux restreints, format adapté aux petites structures).

Axe Stratégique 3 : Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation

Axe Stratégique 3

Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation

Objectif 3.1

Entretenir un dialogue concernant l'identité et le rôle des bibliothèques au sein du Réseau

Action 3.1.1

Améliorer la lisibilité et la connaissance des attentes et aspirations des publics du territoire

En complément de l'enquête proposée en action 2.1.1 et portant sur les habitudes de fréquentation des bibliothèques des habitants du Grand Narbonne, une réflexion sur les attentes et aspirations des publics sera amorcée. À ce titre, la Médiathèque du Grand Narbonne partagera bonnes pratiques et outils qu'elle aura utilisés (dans le cadre du réaménagement par exemple) pour sonder les habitants sur leur perception des bibliothèques mais également sur leurs attentes et aspirations concernant leur devenir. Les autres structures pourront se saisir de ces outils et pratiques de sondage si elles le souhaitent.

Action 3.1.2

Organiser une journée de concertation annuelle, pilotée par la Médiathèque du Grand Narbonne, sur l'évolution des bibliothèques au sein du Réseau

Dans une logique de coopération et avec la volonté d'innover au sein du Réseau, une journée de concertation annuelle sera organisée par la Médiathèque du Grand Narbonne avec les structures souhaitant se joindre à cette réflexion (thématique, programme co-construit). Cette journée aura pour finalité l'échange de bonnes pratiques et la veille au sujet du rôle des bibliothèques. Cette journée sera également l'occasion pour les membres d'imaginer collectivement ce que peut/doit être une bibliothèque au sein du Réseau : quelles postures adopter en tant que professionnel-les ? Quels services ou actions développer ? Quelles tendances adopter en termes de politique documentaire ? Et de manière générale, comment évoluer pour demeurer au plus près des besoins des usagers et des transformations de société ?

Axe Stratégique 3 : Affirmer les bibliothèques comme leviers d'émancipation

Objectif 3.2

Communiquer une nouvelle image des bibliothèques du Réseau

Action 3.2.1

Améliorer la visibilité et la promotion du Réseau sur le portail web

Le portail web sera en partie repensé et modernisé afin de rendre le Réseau plus visible et compréhensible pour les usagers. La nouvelle version du portail devra permettre à l'utilisateur d'identifier immédiatement la bibliothèque la plus proche de chez lui grâce à une carte ou un système de recherche. Sur ce portail amélioré, les structures membres du Réseau seront davantage mises en valeur.

La possibilité de créer un accès professionnel au portail sera également étudiée dans le but d'associer davantage les bibliothécaires du Réseau à l'animation de la boîte à outils commune, mais également afin de rendre la communication du portail plus horizontale.

Action 3.2.2

Moderniser les supports physiques présentant le Réseau et son offre

Les supports physiques de communication sont plébiscités par les usagers et les bibliothécaires du territoire. Actuellement, peu de structures membres du Réseau ont à disposition des flyers ou posters permettant de visualiser le Réseau et de communiquer sur ses différentes actions. C'est pourquoi de nouveaux supports physiques – notamment des posters représentant le Réseau sur une carte – pourront être édités et affichés dans les bibliothèques du Réseau et à la Médiathèque du Grand Narbonne. Un catalogue papier ou numérique dont la périodicité reste à définir pourrait être également produit afin de répertorier l'ensemble de l'offre d'actions et de services proposées par le Réseau.

Axe Stratégique 3 : Affirmer les bibliothèques comme leviers d'épanouissement et d'émancipation

Objectif 3.3

Renouveler le lien avec les publics

Action 3.3.1

Expérimenter de nouveaux formats d'action culturelle

« *Mettre l'innovation au service de la lecture publique pour toutes et tous* » est une des valeurs phares du Réseau. À ce titre, le Réseau, impulsé par la Médiathèque du Grand Narbonne, expérimentera dès 2023 de nouveaux formats d'action culturelle hors-les-murs. Le déploiement de l'Ideas Box et les interactions possibles avec le dispositif mobile Micro-Folie devraient permettre de toucher de nouveaux publics.

Action 3.3.2

Améliorer la connaissance et la circulation des ressources accessibles destinées aux publics éloignés et empêchés

Par manque de connaissance et de maîtrise de ces supports, le Réseau s'empare peu des ressources accessibles dont dispose la Médiathèque du Grand Narbonne. Les bibliothécaires du territoire témoignent cependant de leur intérêt pour ces collections et de leur volonté de les faire circuler via leurs structures. Pour les accompagner dans cette démarche, et afin de mieux satisfaire les publics qui pourraient en avoir besoin, des sessions de présentation et d'information dédiées aux ressources accessibles seront organisées pour les bibliothécaires du Réseau. La production de supports d'information, destinés aux bibliothécaires comme aux usagers, pourront accompagner ces sessions. Les médiathèques déjà dotées d'un espace Facile à Lire (FAL) seront recensées. Enfin, une convention partenariale portant sur la lutte contre l'illettrisme pourra être engagée avec le CREPA (Centre de Ressources et de Positionnement de l'Aude).

⁶ La Micro-Folie est un dispositif géré et coordonné par le Fablab du Grand Narbonne

Calendrier

	2023	2024	2025	2026	2027
Axe stratégique 1					
Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques					
Objectif 1.1					
Positionner la Médiathèque du Grand Narbonne comme une vitrine, un laboratoire, une référence pour le Réseau					
Action 1.1. Expérimenter une nouvelle organisation de l'équipe Territoire et Réseau et pérenniser les moyens d'animation du Réseau	●	●	●	●	●
Action 1.2. Partager, au sein du Réseau, les outils et bonnes pratiques mis en place dans la Médiathèque notamment à l'issue du réaménagement		●			
Objectif 1.2					
Favoriser l'interconnaissance entre structures et acteurs de la Lecture Publique					
Action 1.2.1 Organiser des rencontres régulières au sein du Réseau	●	●	●	●	●
Action 1.2.2 Établir et formaliser des processus d'accueil des nouvelles recrues en fonction des différents niveaux d'intégration au Réseau		●			
Action 1.2.3 Mieux documenter et évaluer l'offre, l'organisation, l'activité et l'impact du Réseau	●	●	●	●	●
Objectif 1.3					
Améliorer la connaissance et la prise en main des outils internes Réseau					
Action 1.3.1 Renforcer les sessions de formation initiale aux outils et procédures partagés par des tutoriels et fiches synthèses		●			
Action 1.3.2 Proposer des temps additionnels de présentation et prise en main des ressources numériques		●	●	●	●

	2023	2024	2025	2026	2027
Objectif 1.4 Faciliter la coopération et la montée en compétences entre membres du Réseau					
Action 1.4.1 Créer une infolettre numérique et papier et un espace de discussion professionnel	●				
Action 1.4.2 S'appuyer sur les "locomotives du Réseau" pour former un comité d'agents ressources		●	●	●	●
Objectif 1.5 Développer une culture commune en matière de politique documentaire					
Action 1.5.1 Partager avec les bibliothèques du Réseau des outils de poldoc développés pour la Médiathèque du Grand Narbonne et réactiver le groupe de travail poldoc		●	●	●	●
Action 1.5.2 Développer une offre de jeux de société et de jeux vidéo au niveau du Réseau		●			

	2023	2024	2025	2026	2027
Axe stratégique 2					
Soutenir la diffusion des actions culturelles dans l'ensemble du territoire					
Objectif 2.1					
Identifier et mettre en cohérence les actions culturelles existantes					
Action 2.1.1 Sensibiliser à la plus-value pour le Réseau de mener un diagnostic commun des publics et non-publics des bib du territoire		●			
Action 2.1.2 Concevoir une boîte à outils commune sur l'action culturelle		●			
Action 2.1.3 Encourager les échanges entre structures géographiquement proches	●	●	●	●	●
Objectif 2.2					
Enrichir et disséminer l'offre d'action culturelle sur le territoire					
Action 2.2.1 Recenser les acteurs du champ culturel, éducatif, scientifique et social présents sur le territoire	●				
Action 2.2.2 Renforcer la délocalisation de certaines actions phares de Lecture Publique et poursuivre le développement de l'itinérance des expositions		●	●	●	●

	2023	2024	2025	2026	2027
Axe stratégique 3					
Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation					
Objectif 3.1					
Entretenir un dialogue concernant l'identité et le rôle des bibliothèques au sein du Réseau					
Action 3.1.1 Améliorer la lisibilité et la connaissance des attentes et aspirations des publics du territoire		●			
Action 3.1.2 Organiser une journée de concertation annuelle, pilotée par la Médiathèque du Grand Narbonne, sur l'évolution des bibliothèques au sein du Réseau			●	●	●
Objectif 3.2					
Communiquer une nouvelle image des bibliothèques du Réseau					
Action 3.2.1 Améliorer la visibilité et la promotion du Réseau sur le portail web		●			
Action 3.2.2 Moderniser les supports physiques présentant le Réseau et son offre		●			
Objectif 3.3					
Renouveler le lien avec les publics					
Action 3.3.1 Expérimenter de nouveaux formats d'action culturelle (Ideas Box, Micro-Folie)	●	●	●	●	●
Action 3.3.2 Améliorer la connaissance et la circulation des ressources accessibles destinées aux publics éloignés et empêchés		●			

Critères d'évaluation

Critères → outils et supports validant l'évaluation	
Axe stratégique 1 Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques	
Objectif 1.1 Positionner la Médiathèque du Grand Narbonne comme une vitrine, un laboratoire, une référence pour le Réseau	
Action 1.1. Expérimenter une nouvelle organisation de l'équipe Territoire et Réseau et pérenniser les moyens d'animation du Réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Répartition plus efficace et équilibrée des missions liées à l'animation du Réseau. 2. Pourvoir le poste vacant 3. Pourcentage de temps sur la période (2023-2028) où l'équipe est au complet (= 5 ETP). → Entretiens individuels annuels → Données RH
Action 1.2. Partager, au sein du Réseau, les outils et bonnes pratiques mis en place dans la Médiathèque	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre et nature de nouveaux supports créés 2. Appréciation des membres du Réseau et des agents de la Médiathèque → Questionnaire en 2023 puis 2025 3. Respect des procédures établies
Objectif 1.2 Favoriser l'interconnaissance entre structures et acteurs de la Lecture Publique	
Action 1.2.1 Organiser des rencontres régulières au sein du Réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de rencontres trimestrielles tenues + fréquentation 2. Appréciation des membres du Réseau et des agents de la Médiathèque → Liste de participants effectifs par rencontre et nombre de bibliothèques représentées → Questionnaire en 2023 puis 2025 et 2027
Action 1.2.2 Établir et formaliser un processus d'accueil des nouvelles recrues adapté en fonction des différents niveaux d'intégration au Réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présence d'un document formalisant le processus d'accueil 2. Nombre de documents supports créés 3. Nombre de processus d'accueil réalisés → Liste des personnes ayant bénéficié du processus d'accueil
Action 1.2.3 Mieux documenter et évaluer l'offre, l'organisation, l'activité et l'impact du Réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enrichissement de la rubrique Réseau dans le rapport d'activité annuel 2. Pourcentage de bibliothèques communiquant des données complètes lors des enquêtes annuelles → Données de l'Observatoire de la Lecture Publique

Objectif 1.3

Améliorer la connaissance et la prise en main des outils internes Réseau

Action 1.3.1

Renforcer les sessions de formation initiale aux outils et procédures partagés par des tutoriels et fiches synthèses

1. Nombre de tutoriels vidéos et fiches synthèses réalisées
2. Appréciation des membres du Réseau et des agents Médiathèque du Grand Narbonne
→ Questionnaire en 2023 puis 2025 et 2027

Action 1.3.2

Proposer des temps additionnels de présentation et prise en main des ressources numériques

1. Nombre de temps de présentation organisés + fréquentation
2. Appréciation des membres du Réseau et des agents Médiathèque du Grand Narbonne
→ Liste des participants aux temps de présentation
→ Questionnaire en 2023 puis 2025 et 2027

Objectif 1.4

Faciliter la coopération et la montée en compétences entre membres du Réseau

Action 1.4.1

Créer une infolettre numérique et papier et un espace de discussion professionnel

1. Nombre d'infolettres transmises
2. Présence d'un groupe Facebook
→ Infolettres (copie informatique)

Action 1.4.2

S'appuyer sur les "locomotives du Réseau" pour former un comité d'agents ressources

1. Présence d'un comité agents ressources sur les années concernées
2. Nombre d'agents ressources impliqués
3. Nombre de sollicitations annuelles du comité
4. Appréciation des membres du Réseau
→ Liste de composition du comité ressource chaque année
→ Questionnaire en 2023 puis 2025 et 2027

Objectif 1.5 Développer une culture commune en matière de politique documentaire**Action 1.5.1**

Partager avec les bibliothèques du Réseau des outils de poldoc développés par la Médiathèque du Grand Narbonne et réactiver le groupe de travail POLDOC

1. Nombre de rencontres du groupe de travail poldoc
2. Pourcentage de bibliothèques ayant adopté de nouveaux outils/pratiques poldoc
→ Compte-rendu des réunions du groupe de travail poldoc
→ Questionnaire en 2023 puis 2025 et 2027

Action 1.5.2

Développer une offre de jeux de société et de jeux vidéo au niveau du Réseau

1. Nombre de jeux de société et de jeux vidéo présents au catalogue
2. Nombre de jeux de société et jeux vidéos ayant transité par la navette
→ Données SIGB

Critères → outils et supports validant l'évaluation	
Axe stratégique 2 Soutenir la diffusion des actions culturelles dans l'ensemble du territoire	
Objectif 2.1 Identifier et mettre en cohérence les actions culturelles existantes	
Action 2.1.1 Sensibiliser à la plus-value pour le Réseau de mener un diagnostic commun des publics et non-publics des bib du territoire	1. Nombre d'habitants sondés → Questionnaires et rapport d'enquête
Action 2.1.2 Concevoir une boîte à outils commune sur l'action culturelle	1. Présence d'une boîte (format PDF ou fichier sur un Sharepoint) 2. Nombre de contributions 3. Nombre de supports partagés → Dossier/fichier boîte à outils
Action 2.1.3 Encourager les échanges entre structures géographiquement proches	Nombre de rencontres organisées sur le territoire → Liste des participants aux rencontres et compte-rendus
Objectif 2.2 Enrichir et disséminer l'offre d'action culturelle sur le territoire	
Action 2.2.1 Recenser les acteurs du champ culturel, éducatif, scientifique et social présents sur le territoire	1. Mise en forme d'un document partagé recensant les acteurs locaux 2. Nombre de nouveaux partenariats créés sur la période → Document de recensement → Conventions partenariales et/ou liste d'actions co-créées avec partenaires
Action 2.2.2 Renforcer la délocalisation de certaines actions phares de Lecture Publique et poursuivre le développement de l'itinérance des expositions	1. Nombre d'actions délocalisées 2. Nombre d'expositions itinérantes → Rapport d'évaluation des actions phares et des expositions

Critères → outils et supports validant l'évaluation	
Axe stratégique 3 Affirmer les bibliothèques comme lieux de sociabilité et d'émancipation	
Objectif 3.1 Entretenir un dialogue concernant l'identité et le rôle des bibliothèques au sein du Réseau	
Action 3.1.1 Améliorer la lisibilité et la connaissance des attentes et aspirations des publics du territoire	Nombre d'habitants sondés → Questionnaires et résultats d'enquête
Action 3.1.2 Organiser une journée de concertation annuelle, pilotée par la Médiathèque du Grand Narbonne, sur l'évolution des bibliothèques au sein du Réseau	Nombre de journées organisées sur 5 ans → Liste des participants aux journées annuelles → Compte-rendu des journées
Objectif 3.2 Communiquer une nouvelle image des bibliothèques du Réseau	
Action 3.2.1 Améliorer la visibilité et la promotion du Réseau sur le portail web	1. Mise en ligne d'une nouvelle version du portail 2. Appréciation des usagers (publics et professionnels) 3. Nombre de visites sur le site → Tests utilisateurs avant et après refonte → Rapport de statistiques du portail web
Action 3.2.2 Moderniser les supports physiques présentant le Réseau et son offre	1. Nombre de nouveaux supports créés 2. Nombre de nouveaux supports affichés 3. Nombre de catalogues édités → Demandes de réapprovisionnement (catalogues)
Objectif 3.3 Renouveler le lien avec les publics	
Action 3.3.1 Expérimenter de nouveaux formats d'action culturelle (Ideas Box, Micro-Folie)	1. Nombre et nature des actions menées 2. Nombre d'habitants touchés 3. Pourcentage d'habitants touchés non abonnés à une médiathèque du territoire → Rapport d'évaluation des actions
Action 3.3.2 Améliorer la connaissance et la circulation des ressources accessibles au sein du Réseau destinées aux publics éloignés et empêchés	1. Nombre de sessions organisées 2. Nombre de nouveaux supports d'information 3. Pourcentage de demandes d'emprunt des ressources 4. Recensement FAL effectué 5. Convention validée → Convention avec le CREPA / Liste des participants aux sessions d'information / Données SIGB



Annexes

Annexe : Tableaux synthétiques – Données concernant les bibliothèques du Réseau du Grand Narbonne

Les données suivantes sont issues de l'enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques municipales et intercommunales réalisée par l'Observatoire de la lecture publique du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Les chiffres exploités sont ceux de l'année 2017, la dernière à être documentée en ligne.

Les moyennes nationales sont issues de la synthèse nationale éditée en 2021 portant sur les données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales, établie elle aussi par le Service du livre et de la lecture⁷.

Les chiffres indiqués en rouge sont inférieurs à la moyenne nationale, les chiffres en vert sont égaux ou supérieurs à la moyenne nationale.

Les communes du Réseau ont été regroupées en fonction de leur nombre d'habitants, conformément à la typologie de la synthèse nationale.

Communes de 250 à 750 habitants

COMMUNES	HABITANTS	NIVEAU DE CONV.	OUVERTURE HEBDO	EFFECTIFS	LIVRES PAR HBTS	BUDGET D'ACQ PAR HBT	TAUX D'INSCRITS	SURFACE PAR HBT
Moyenne nationale 2018	Communes de 250 à 750 habitants		5h50	0,3 emploi	3,28	1,24 euros	13%	
Treilles	246	N/C	35h	Autres filières : 2 Bénévoles : 1	N/C	N/C	N/C	0,07m2
Sainte-Valière	536	Option 1	3h	Bénévole : 1	N/C	N/C	N/C	0,07m2
Mailhac	550	Accord-cadre	2h	Bénévoles : 5	2	1,09€	9,4%	0,15m2
Ventenac-en-Minervois	575	Option 1	5h	Bénévoles : 3	N/C	N/C	3,6%	0,04m2
Pouzols-Minervois	576	Option 1	2h	Bénévoles : 7	3,25	1,44€	9,8%	0,17m2
Mirepeisset	752	Option 1	2h	Autres filières : 2 Bénévoles : 1	N/C	N/C	8,9%	0,07m2

⁷ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales>

Communes de 750 à 1500 habitants

COMMUNES	HABITANTS	NIVEAU DE CONV.	OUVERTURE HEBDO	EFFECTIFS	LIVRES PAR HBTS	BUDGET D'ACQ PAR HBT	TAUX D'INSCRITS	SURFACE PAR HBT
Moyenne nationale 2018	Communes de 750 à 1500 habitants		7h30	0,5 emploi	3	1,51 €	13%	N/C
Bages	782	Option 1	3h30	Filière culturelle : 1 Autre filière : 1	N/C	N/C	13%	0,11m2
Caves	897	Option 2	11h	Filière culturelle : 3 Bénévoles : 8	0,5	3,23€	11,5%	0,09m2
Roquefort-des-Corbières	1005	Option 1	3h30	Bénévole : 1	1,25	1,14€	N/C	0,04m2
Peyriac-de-Mer	1117	Option 1	4h	Autres filières : 1 Bénévoles : 1	3,9	0,27€	4,9%	0,05m2
Bize-Minervois	1243	Accord-cadre	4h	Bénévoles : 4	N/C	0,44€	12,8%	0,05m2
Marcorignan	1309	Option 2	10h15	Autres filières : 1 Bénévoles : 3	N/C	N/C	N/C	0,05m2
Portel-des-Corbières	1322	Option 1	6h	Autres filières : 1 Bénévoles : 6	2,46	1,05€	8,3%	0,08m2
Montredon-des-Corbières	1482	Option 2	11h30	Filière culturelle : 1 Autres filières : 1	3,5	2,2€	11,2%	0,06m2

Communes de 1500 à 2500 habitants

COMMUNES	HABITANTS	NIVEAU DE CONV. 	OUVERTURE HEBDO	EFFECTIFS	LIVRES PAR HBTS	BUDGET D'ACQ PAR HBT	TAUX D'INSCRITS	SURFACE PAR HBT
Moyenne nationale 2018	Communes de 1500 à 2500 habitants		10h30	0,9 emploi	2,82	1,88 euros	14%	0,66m2
La Palme	1730	N/C 	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
Bizanet	1754	Option 2 	15h	Filière culturelle : 1 Autres filières : 1 Bénévoles : 3	3,12	0,85€	16,5%	0,10m2
Saint-Marcel-sur-Aude	1953	Option 1	2h	Bénévoles : 2	1,1	N/C	2,6%	0,02m2
Moussan	2041	Option 2	12h	Autres filières : 2 Bénévoles : 2	2,03	0,23€	4,9%	0,03m2
Argeliers	2155	Option 1	3h30	Bénévoles : 5	2,7	0,5€	2,2%	0,05m2
Ouveillan	2554	Option 1 	5h	Bénévoles : 2	0,8	0,07€	2,4%	0,02m2

Communes de 2500 à 4000 habitants

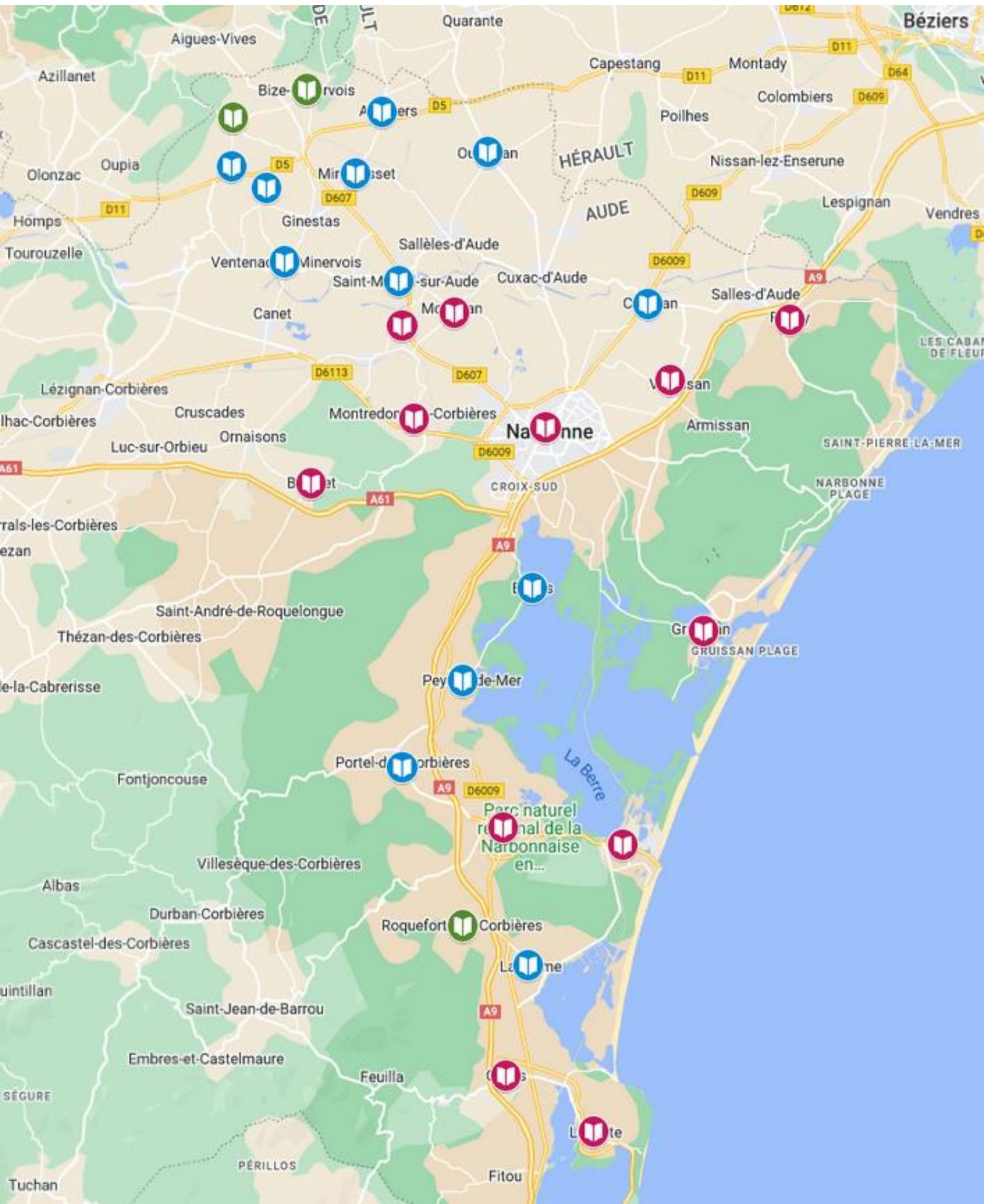
COMMUNE	HABITANTS	NIVEAU DE CONV. 	OUVERTURE HEBDO	EFFECTIFS :	LIVRES PAR HBTS	BUDGET D'ACQ PAR HBT	TAUX D'INSCRITS	SURFACE PAR HBT
Moyenne nationale 2018	Communes de 2500 à 4000 habitants		14h40	1,5 emploi	2,58	2 euros	14%	0,06m2
Vinassan	2662	Option 2	11h30	Autres filières : 1	1,5	0,75€	5,3%	0,02m2
Fleury d'Aude	3713	Option 2	24h30	Autres filières : 3	3,19	2,15€	14,5%	0,08m2

Communes de 4000 à 6000 habitants

COMMUNE	HABITANTS	NIVEAU DE CONV.	OUVERTURE HEBDO	EFFECTIFS	LIVRES PAR HBTS	BUDGET D'ACQ PAR HBT	TAUX D'INSCRITS	SURFACE PAR HBT
Moyenne nationale 2018	Communes de 4000 à 6000 habitants		18h25	2,5 emplois	2,62	2,3€	15%	0,06m2
Leucate	4581	Option 2	25h	Filière culturelle : 2 Autres filières : 2	2,04	2,46€	17,8%	0,03m2
Gruissan	5131	Option 2	21h30	Filière culturelle : 2 Autres filières : 3	3,18	2,08€	18,9%	0,07m2
Sigean	5542	Option 2	26h	Filière culturelle : 1 Autres filières : 2	2,12	0,73€	6,4	0,08m2
Coursan	5785	Option 1	3h	Bénévoles : 6	N/C	0,24€	2,5%	0,01m2
Port-La Nouvelle	5905	Option 2	28h	Filière culturelle : 3 Autres filières : 3	2,18	2,01€	12,6%	0,12m2

- Carte du Réseau de lecture publique du Grand Narbonne

(<https://mediatheques.legrandnarbonne.com/Default/reseau.aspx>)



-  Médiathèque de Leucate
-  Médiathèque de Gruissan
-  Médiathèque de Port-La Nouvelle
-  Médiathèque Fleury d'Aude
-  Médiathèque de Montredon-des-Corbières
-  Bibliothèque de Vinassan
-  Médiathèque de Roquefort-des-Corbières
-  Bibliothèque de Pouzols-Minervois
-  Médiathèque de Sigean
-  Bibliothèque de Moussan
-  Bibliothèque de Coursan
-  Bibliothèque de Caves
-  Bibliothèque de Mirepeisset
-  Bibliothèque de Sainte-Valière
-  Bibliothèque de Ventenac-en-Minervois
-  Bibliothèque de Marcorignan
-  Bibliothèque Ouveillan
-  Médiathèque de Portel-des-Corbières
-  Médiathèque du Grand Narbonne
-  Médiathèque de Bizanet
-  Bibliothèque de Bages
-  Bibliothèque de Bize-Minervois
-  Bibliothèque de La Palme
-  Bibliothèque de Peyriac-de-mer
-  Bibliothèque d'Argeliers
-  Bibliothèque de Mailhac
-  Bibliothèque de Saint-Marcel-sur-Aude

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le **22/05/2023**



ID : 011-241100593-20230511-C2023_101-DE

- Crédits photographiques © Artizest

Bibliothèque de Mailhac	page 17
Bibliothèque de Leucate	pages 3, 16 et 26
Bibliothèque de Moussan	pages 2, 5, 24, 27 et 47
Bibliothèque de Ouveillan	pages 1 et 7

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 011-241100593-20230511-C2023_101-DE

